



Les Résidences Lozériennes d'Olt  
Centre Pierre Blanc

*Association « Les Résidences Lozériennes d'Olt »  
Domaine de Booz  
48500 LA CANOURGUE*

## *PROJET D'ETABLISSEMENT*

*Maison d'accueil Spécialisée de Booz*

*2004 - 2007*



*Document établi le : 20 avril 2005*

*Validé en Conseil de la Vie sociale le : 12 février 2005*

## Introduction

Mettre en forme nos valeurs, nos objectifs, nos principes pour l'action afin de tracer le chemin à parcourir ensemble au service des personnes accueillies, tel est l'objectif de ce document. Ecrire un projet d'établissement, c'est d'abord se mettre en mouvement, faire un retour sur nos pratiques au quotidien, et les ré-interroger à la lumière de l'évolution des conceptions de la personne humaine en général et de la personne en situation de handicap en particulier.

Ce document est conçu en premier lieu à l'intention de tous les intervenants de la maison d'accueil spécialisée de Booz, salariés ou non et dispensant des services pour nos résidents. Mais il sert aussi de guide pour expliciter aux familles nos modalités d'actions, ainsi que leur rôle et place qu'elles devront avoir dans l'accompagnement de leur enfant, frère ou sœur. Enfin, ce document est également à destination de tous nos partenaires, et plus particulièrement les autorités publiques, afin de comprendre dans quel sens nous réalisons le mandat qui nous a été confié.

La personne présentant une déficience intellectuelle est au cœur des préoccupations de la MAS de Booz. Les principes qui guident l'action sont fondés sur l'approche positive et comprennent notamment la reconnaissance, la promotion des droits de la personne et la valorisation de son rôle social.

Ce document doit enfin contribuer à la cohésion de tous les intervenants et renforcer l'amélioration des services rendus afin d'assurer une meilleure garantie du respect des résidents en plaçant leur qualité de vie au centre du dispositif. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre l'importance des valeurs préconisées dans les lignes qui suivent.

Pour l'association

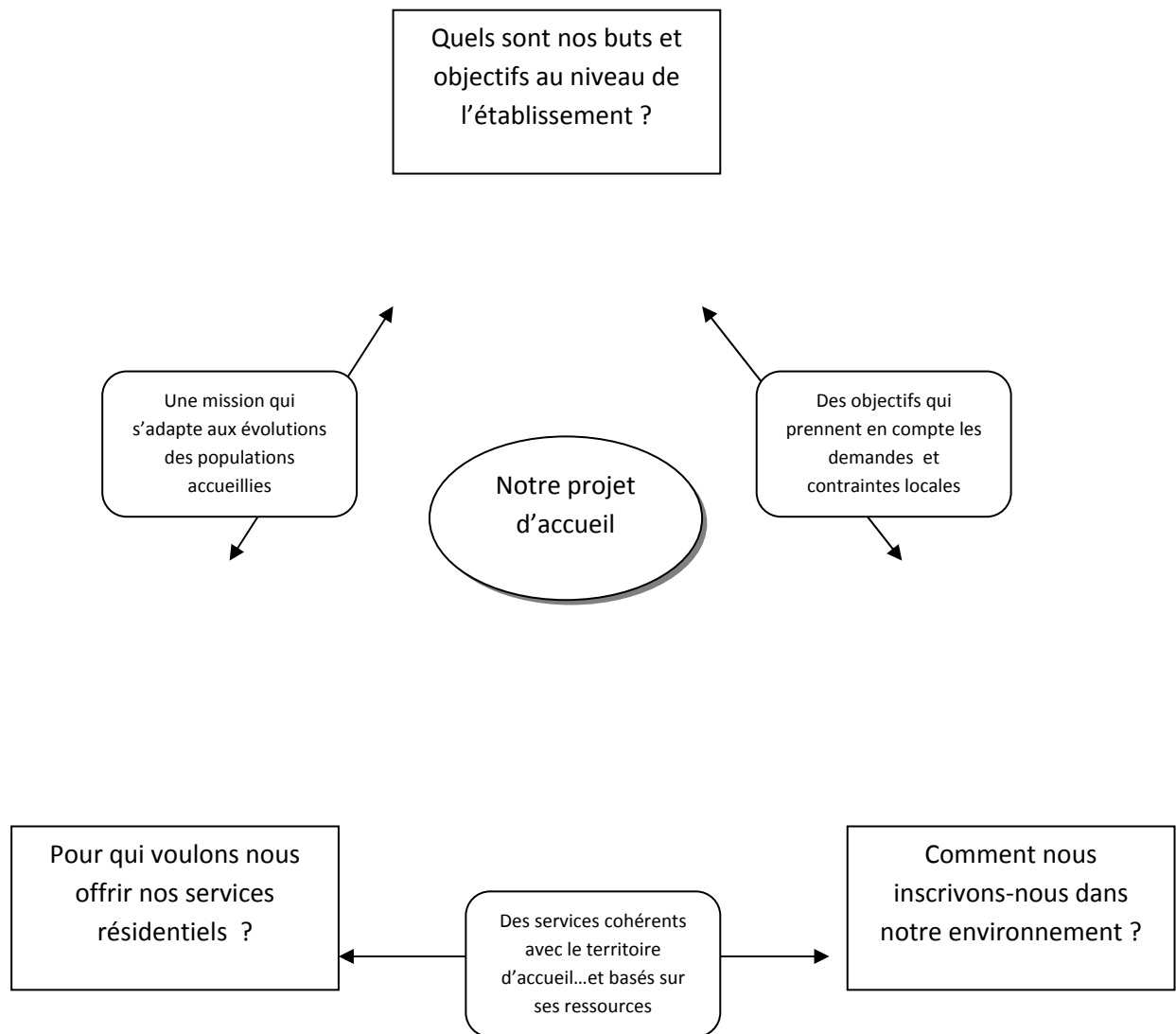
Francine FRESNEL, Présidente

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>EN PRÉAMBULE.....</b>	<b>4</b>
<b>NOS BUTS ET OBJECTIFS.....</b>	<b>5</b>
NOTRE CONTEXTE...NOS MISSIONS .....	5
NOTRE QUOTIDIEN...NOS OBJECTIFS .....	5
<i>Globalité de soins</i> .....	6
<i>Reconnaissance de l'appartenance</i> .....	6
<b>NOTRE RAISON D'ÊTRE ...LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRE DE NOS SERVICES .....</b>	<b>6</b>
POUR QUI ?.....	6
NOS LIMITATIONS ET CONTRAINTES .....	7
LES PERSONNES ACCUEILLIES ACTUELLEMENT .....	7
LES BESOINS ET ATTENTES DES PERSONNES ACCUEILLIES .....	9
<b>NOTRE ENVIRONNEMENT...NOS PARTENAIRES.....</b>	<b>11</b>
UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE.....	11
S'OUVRIR AU MONDE...ET À L'AUTRE .....	12
<b>ANNEXE 1 : ORGANISATION DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>15</b>

## En préambule

Ce projet d'établissement est organisé autour de trois questionnements qui donne un cadre pour le projet d'accueil des personnes. Ces trois questionnements s'éclairent mutuellement, et font sens pour l'action d'accompagnement au quotidien des personnes.



Dans ce document, pour chaque questionnement sont décrit les réponses apportées par les équipes de l'établissement, mais également les défis (en encadré) qui doivent mobiliser ces dernières pour véritablement mettre en œuvre les valeurs qui sous-tendent ce projet.

Enfin, ce projet d'établissement n'est pas cohérent sans les documents d'application qui le prolongent (protocole, code d'éthique, règlement de fonctionnement).

## Nos buts et objectifs

### **Notre contexte...nos missions**

La maison d'accueil spécialisée de Booz est un établissement privé créé dans le cadre de la Loi 75-534, modifié par la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, portant sur l'organisation des services d'action sociale et médico-sociale. L'ensemble de ses actions, de ses valeurs s'inscrivent à la fois dans le champ de l'association dont elle dépend et à la fois dans un champ d'origine réglementaire.

La mission associative, qui décrit les finalités de l'action des établissements et services qui composent l'association est ainsi définie « Accueillir et traiter tous les handicapés, quel que soit leur handicap et, même si les chances d'une insertion sociale authentique paraissent limitées, de mettre en place des structures de vie et de travail correspondant à leurs possibilités »

La mission dévolue par l'autorité publique est ainsi définie « Une maison d'accueil spécialisée est un établissement ou un service d'accueil et de soins destinés à recevoir des personnes handicapées n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants

Dans le cadre du projet d'établissement, le but<sup>1</sup> de la MAS de Booz est ainsi défini :

*Favoriser l'accès de la personne accueillie à une qualité de vie au travers d'un accompagnement personnalisé centré sur le maintien des acquis et/ou l'apprentissage des comportements adaptés à la vie quotidienne.*

### **Notre quotidien...nos objectifs**

Deux objectifs principaux structurent les actions d'amélioration et de développement :

- Favoriser la communication-concertation-coordination en vue d'appréhender la personne dans une globalité de soins
  
- Permettre à la personne d'être reconnue dans son appartenance (origine, milieu de vie, communauté)

Chaque objectif fait l'objet d'une déclinaison en objectifs plus spécifiques :

---

<sup>1</sup> Un but est une visée d'ordre assez général mais que l'on peut objectiver et qui s'inscrit dans le moyen - long terme (5 à 7 ans)

La définition d'objectifs nécessite la mise en œuvre d'une organisation pour suivre l'application de ces derniers. Or la gestion du quotidien mobiliser fortement l'ensemble des personnes, et plus particulièrement les équipes d'encadrement. Il s'agit donc de mettre en œuvre un nouveau fonctionnement qui permette d'articuler ces deux dimensions de gestion et d'amélioration

## Globalité de soins

- Améliorer la communication et les transmissions de données et d'observations concernant les résidents et les équipes d'encadrement
- Améliorer la communication et les transmissions concernant les résidents des équipes paramédicales et médicales
- Améliorer la communication et les transmissions avec les familles de résidents

## Reconnaissance de l'appartenance

- Favoriser la socialisation à l'extérieur de l'établissement
- Stimuler les capacités intellectuelles et manuelles en vue de favoriser l'autonomie
- Impliquer plus activement la famille dans la définition et la mise en œuvre du projet personnalisé

Chaque année, le groupe projet d'établissement évalue l'avancée par rapport aux objectifs et détermine des objectifs opérationnels pour chacun des objectifs spécifiques décrits ci-dessus.

## **Notre raison d'être ...les personnes bénéficiaires de nos services**

### ***Pour qui ?***

L'association « Les Résidences Lozériennes d'Olt » s'est depuis sa création consacrée à l'accueil et l'accompagnement de personnes – adultes - ayant des incapacités importantes, notamment dues à des déficiences intellectuelles profondes à sévères...ou à des problèmes de santé mentale.

La Maison d'Accueil Spécialisée de Booz offre des services d'hébergement, d'accompagnement à la vie quotidienne, de soins à des personnes ayant une déficience intellectuelle moyenne à profonde<sup>2</sup> avec ou non des déficiences physiques associées.

Notre organisation en résidences de 12 personnes nécessite de prendre en compte des critères d'accès à nos services qui favorise au mieux l'intégration au sein de cette communauté. Ces critères sont les suivants :

- L'origine de la déficience
- Le types de déficience et les incapacités associées
- La charge en soins
- La proximité de la famille

La MAS de Booz doit s'engager sur le développement et l'intégration d'outil d'évaluation de la qualité de vie reconnus par la communauté scientifique et les professionnels pour mieux valider ses propositions en matière de service aux personnes. Il y a là un défi important tant en terme de compétences à acquérir, qu'en terme d'organisation capable d'être suffisamment flexible pour répondre à des besoins diversifiés.

### ***Nos limitations et contraintes***

Du fait de ses conditions de fonctionnement, la MAS de Booz ne peut accueillir des personnes ayant des incapacités fonctionnelles et ou psychique dû à des accidents de la circulation, de la vie domestique ou à des maladies invalidantes.

Actuellement, elle ne peut également accueillir des personnes dont l'état en matière de santé mentale n'est pas relativement bien stabilisé. Les conséquences pour la personne elle-même, mais également pour les autres personnes accueillies pourraient être importantes en terme de dégradation de la qualité de vie.

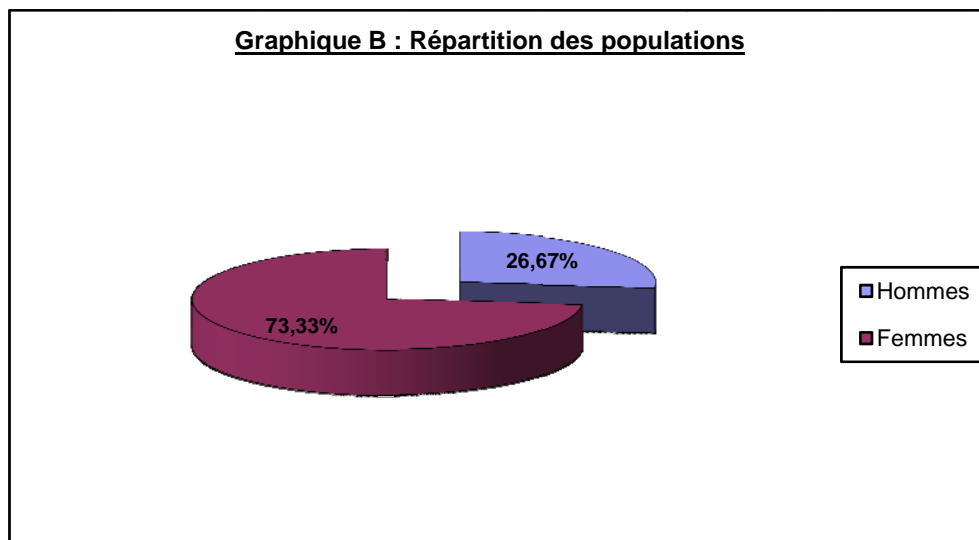
De même, du fait de la séparation des lieux de sommeil avec les lieux de vie de jour, il est très difficile de proposer un service de qualité pour des personnes polyhandicapées ou grabataires.

### ***Les personnes accueillies actuellement***

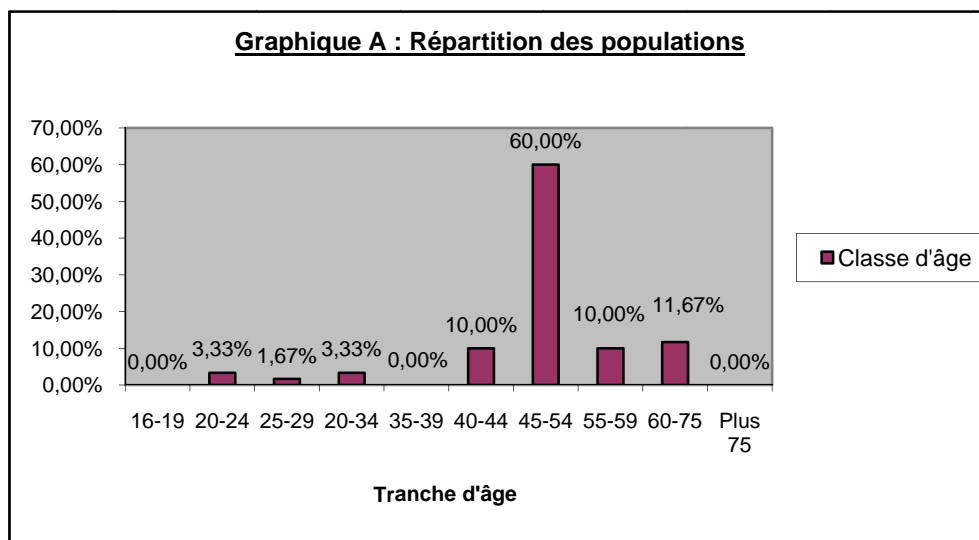
---

<sup>2</sup> Classification établie selon la CIM 10 : retard mental moyen (QI de 35 à 49) ; Retard mental grave (QI de 20 à 34), Retard mental Profond (QI < 20)

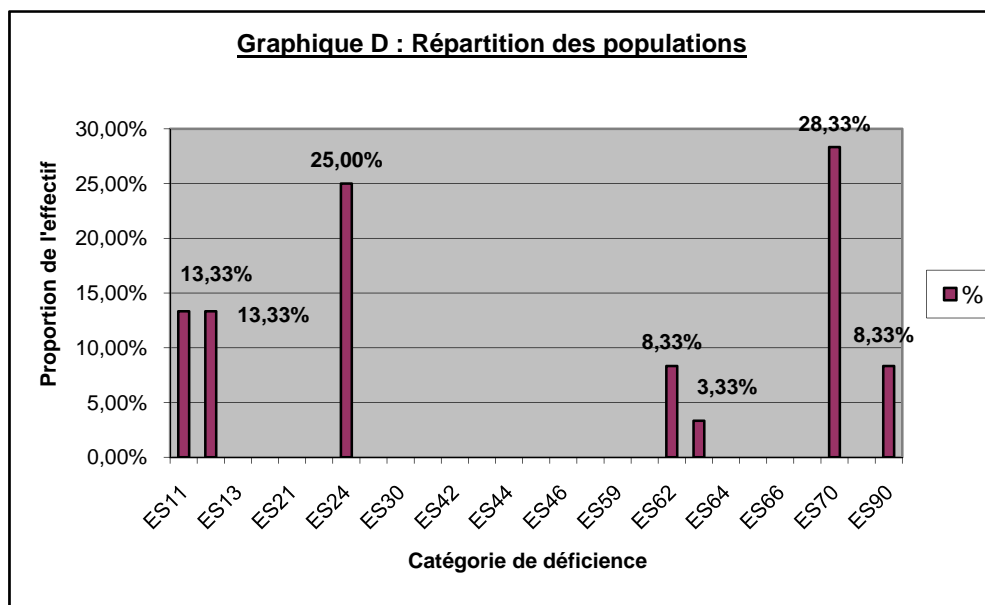
¾ des personnes accueillies sont des femmes



La population est vieillissante, puisque ¾ des personnes ont plus de 45 ans. A ce vieillissement sont associés de nombreux troubles, notamment des aggravations physiques pour les personnes Infirmes Moteur Cérébrales, des maladies aggravées ou surajoutées, des insuffisances rénales sévères, des troubles de la déglutition, une augmentation des troubles d'incontinence.



La répartition par rapport à la déficience principale montre que ¼ des personnes accueillies possèdent une déficience intellectuelle (ES11 et ES 13 pour retard mental profond et moyen), ¼ possèdent des troubles psychiques graves (ES24), 12% possèdent des déficiences motrices auxquelles sont associées des déficiences intellectuelles (ES62 et ES64), plus de 1/3 des personnes sont pluri-handicapés (ES 70 et ES 90)



En terme d'origine géographique,  $\frac{1}{4}$  est originaire du Languedoc-Roussillon, et  $\frac{1}{4}$  de l'Île de France.  $\frac{1}{4}$  provient des régions limitrophes (Midi-pyrénées et Rhône-Alpes).

Plus de 50% des personnes ont une durée de séjour au sein de l'établissement supérieure à 25 ans, et 80% proviennent d'une structure (hôpital psychiatrique, IME) avant leur admission à la MAS.

### ***Les besoins et attentes des personnes accueillies***

L'identification des besoins des personnes s'appuie sur le modèle de la qualité de vie. Ce modèle a été validé par de nombreuses recherches auprès des personnes déficientes intellectuelles.

Notre approche consiste à prendre en compte la personne et son environnement. Il s'agit de bâtir une démarche qui vise à comprendre les significations des comportements des personnes (et plus particulièrement les comportements problématiques) et de chercher des solutions constructives en considérant le rapport de la personne avec son environnement et les conditions de vie de celle-ci dans cet environnement.

Il nous semble donc important de préoccuper d'abord des conditions de vie de la personne, indépendamment des de l'importance de ses incapacités ou du fait qu'il y ait ou non des comportements problématiques.. Cela nous amène à évaluer systématiquement, dans le cadre des bilans de situations de vie notamment, les talents, les désirs, les intérêts, et les besoins de la personne, de même que les besoins et les ressources de sa famille, afin de proposer des formes de soutien nécessaire à son développement, à son bien-être et à son adaptation dans son contexte de vie.

En s'appuyant sur les travaux de Schalock relatif à la qualité de vie, nous pouvons identifier huit dimensions essentielles qui influencent cette dernière de façon significative :

- *Bien être émotionnel* : Fait d'être content (satisfait ou heureux), d'avoir une image de soi positive ou d'être relativement à l'abri du stress
- *Relations interpersonnelles* : interactions sociales et relations (avec la famille, les amis, les pairs) ou fait de recevoir du soutien (émotionnel, physique, financier, rétroaction) de la famille, des amis, des pairs ou de la MAS
- *Bien-être matériel* : fait d'avoir un statut financier, un emploi (un travail) et un logement convenable
- *Développement personnel* : Fait d'avoir un niveau d'instruction acceptable, une compétence personnelle ou un rendement reconnu (créativité et expression de soi)
- *Bien-être physique* : fait de jouir d'un bon état de santé (concerne le fonctionnement physiologique, les symptômes de la maladie, la douleur ; la forme, l'énergie, la nutrition), de pouvoir réaliser des activités de la vie quotidienne, des activités de loisirs, fait de recevoir des soins de santé
- *Autodétermination* : autonomie et contrôle de soi, poursuite des valeurs et de buts personnels et possibilité de faire des choix
- *Inclusion sociale* : intégration et participation sociales, fait d'avoir des rôles sociaux valorisés, de recevoir du soutien social des membres de la communauté
- *Droits* : reconnaissance des droits de l'homme (respect, dignité et égalité) e garantie des droits reconnus par la loi (citoyenneté, accès, justice équitable)

Notre projet prend en compte ces facteurs qui constituent des enjeux en terme d'action à imaginer, proposer, mettre en œuvre pour tous les intervenants de la Maison d'Accueil Spécialisée de Booz.

Besoins	Enjeux pour la personne accueillie	Enjeux pour la MAS de BOOZ
Bien-être émotionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sentir bien dans sa peau</li> <li>- Être content de vivre à la MAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer le recours aux psychotropes</li> <li>- Prévenir les comportements excessifs</li> </ul>
Relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sentir bien dans sa résidence de vie</li> <li>- Ne pas risquer d'agression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les conflits entre les personnes bénéficiaires des services</li> </ul>
Bien-être matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner une image de soi valorisante (habit, esthétique...)</li> <li>- Pouvoir posséder des biens en propre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire/réhabiliter les équipements et locaux pour en favoriser l'accessibilité</li> </ul>
Développement personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir réaliser des actions valorisantes</li> <li>- Maintenir ses compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à des activités permettant l'expression créatrice</li> <li>- Avoir un regard sur le potentiel des personnes et non plus leurs incapacités</li> </ul>
Bien-être physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir garder le meilleur état de santé possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer la charge en soins</li> <li>- Retarder les conséquences du vieillissement</li> </ul>

Autodétermination	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir le sentiment de pouvoir agir sur sa propre vie, sur ses envies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la participation des personnes aux choix qui les concernent</li> <li>- Développer l'écoute des besoins et désirs</li> </ul>
Inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sentir reconnus, comme habitant de la Canourgue</li> <li>- Accéder aux équipements collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre d'avoir des rôles sociaux valorisés</li> <li>- Développer un partenariat avec les acteurs locaux (associations...)</li> </ul>
Droits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre ses droits...et ses devoirs</li> <li>- Pouvoir agir pour faire respecter ses droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une organisation qui favorise le respect des droits définis dans les textes réglementaires</li> <li>- Soutenir l'émergence de pratiques professionnelles adaptées</li> </ul>

## Notre environnement...nos partenaires

### *Un lieu chargé d'histoire*

Le Domaine de Booz se situe en Zone rurale à proximité du Village de la Canourgue, qui possède l'essentiel des services. L'établissement est également à proximité du complexe médico-chirurgical de Marvejols (20 km).

L'accueil se fait dans un ancien complexe de bâtiment qui ont incontestablement une origine agricole. Booz est un nom biblique (tiré du livre de Ruth). Il est celui du grand-père de Jessé qui engendra David. Ce nom aurait pu être donné par le propriétaire du Domaine, la famille de LIGONNES, qui a fait construire une maison de maître au XIX<sup>ème</sup> siècle. Une autre possibilité renvoie à l'origine locale. Le nom usuel serait « En Baus » et le nom écrit de ce lieu au 18<sup>ème</sup> siècle Baux ou Beaux, tout court. L'étymologie de ce mot provient de Bau, Ban, Ben qui veut dire sommet ou rocher et est d'origine celtique. Avec le mot En qui veut dire Monsieur, En Bau devient la propriété de M.BAUX. Mais le préfixe En peut aussi vouloir dire "« au milieu de », « au pied de ». En Bau serait alors « au pied des monts ».

Le Dr Jacques BLANC a créé le Domaine de Booz en août 1972 pour accueillir des personnes adultes avec de fortes déficiences intellectuelles, et plus particulièrement les enfants qui avaient grandi dans les Instituts Médico-éducatif de l'association « Le Clos du Nid ». L'agrément initial portait sur 75 places en Maison de Santé pour Maladies Mentales (Décret de 56). Dans les années 80, l'association accueille l'établissement de l'Enclos (Institut de rééducation), qui va développer des services résidentiels et de soins pour accompagner des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et de santé mentale.

Au début des années 90, l'association procède à la construction d'un nouveau bâtiment permettant d'accueillir notamment les locaux de sommeil, et d'offrir des chambres individuelles aux personnes accueillies. En 2001, l'établissement de Booz acquiert un agrément Maison d'Accueil Spécialisée (article 45 et 46 de la Loi 75-534), avec une capacité d'accueil de 60 places organisées en 5 résidences de vie accueillant 12 personnes.

Malgré les aménagements réalisés au cours de ces dernières années, la configuration des locaux est de moins en moins adaptée aux personnes accueillies. Le projet d'établissement, par les valeurs qu'il porte et par les buts qu'il s'est fixés sur les cinq années à venir, permettra d'organiser la réflexion et l'action pour la mise en œuvre de nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement adaptées aux personnes accueillies.

### ***S'ouvrir au monde...et à l'Autre***

Depuis plusieurs années, l'établissement de Booz mène un politique active pour permettre aux personnes accueillies d'accéder le plus possible aux services et lieux de la vie ordinaire. Cela passe principalement par :

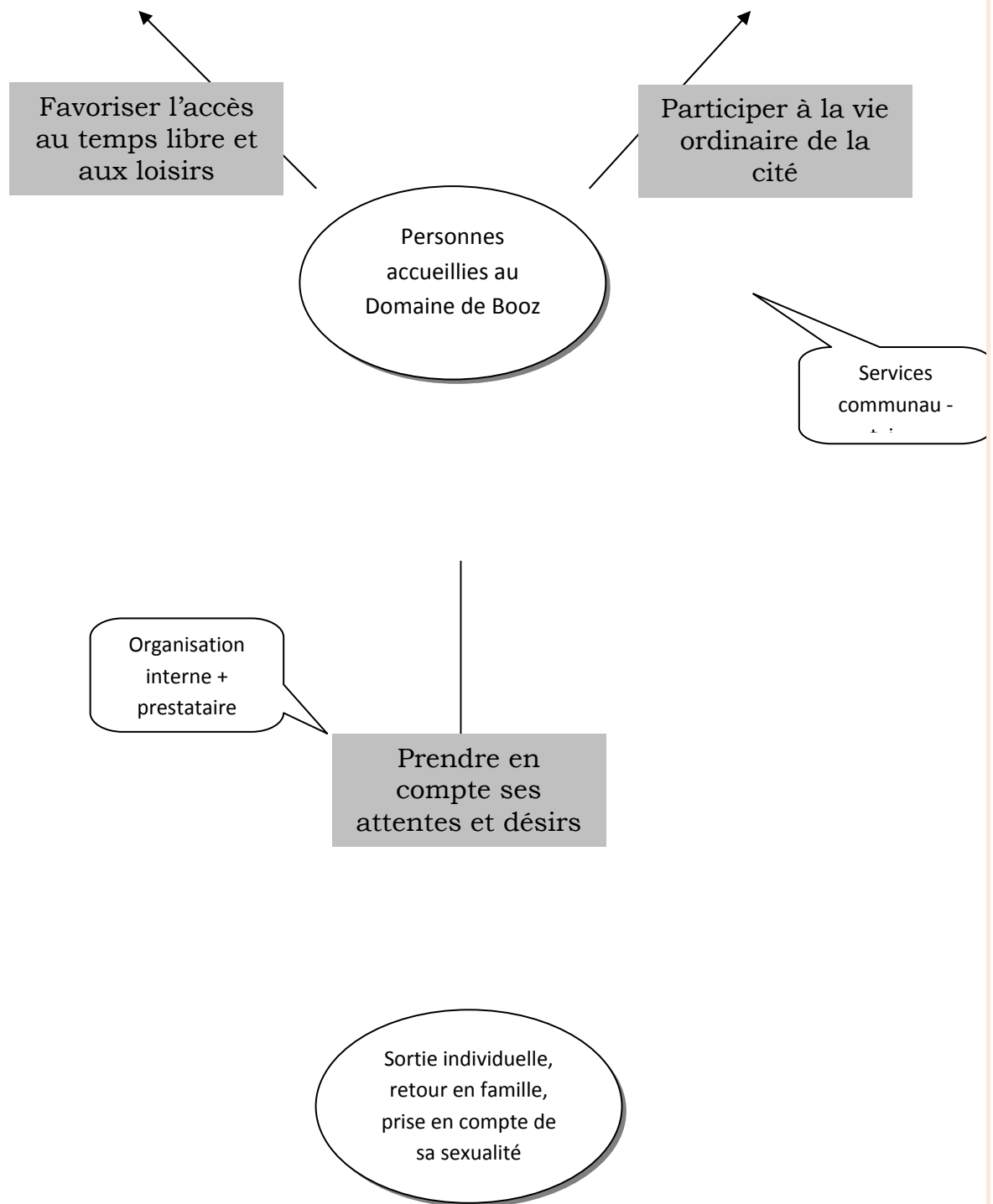
- la mise en place d'artistes intervenants dont une partie des interventions se déroulent à l'extérieur de l'institution.
- La possibilité de partir en vacances avec l'aide de prestataires spécialisés dans des lieux adaptés.
- La mise en place d'une association de Sport adapté, permettant de participer aux rencontres départementales dans ce domaine.

Le partenariat, visant à soutenir le style de vie de la personne accueillie, va se développer dans le cadre de ce projet autour de trois axes, tel que présenté dans le schéma ci-dessous :

Interventions artistiques,  
Association « Détente »,  
vacances...

Sortie restaurant,  
Messe dominicale,  
Coiffeur...

Prestataires spécialisés



Les trois objectifs en terme de partenariat sont donc les suivants :

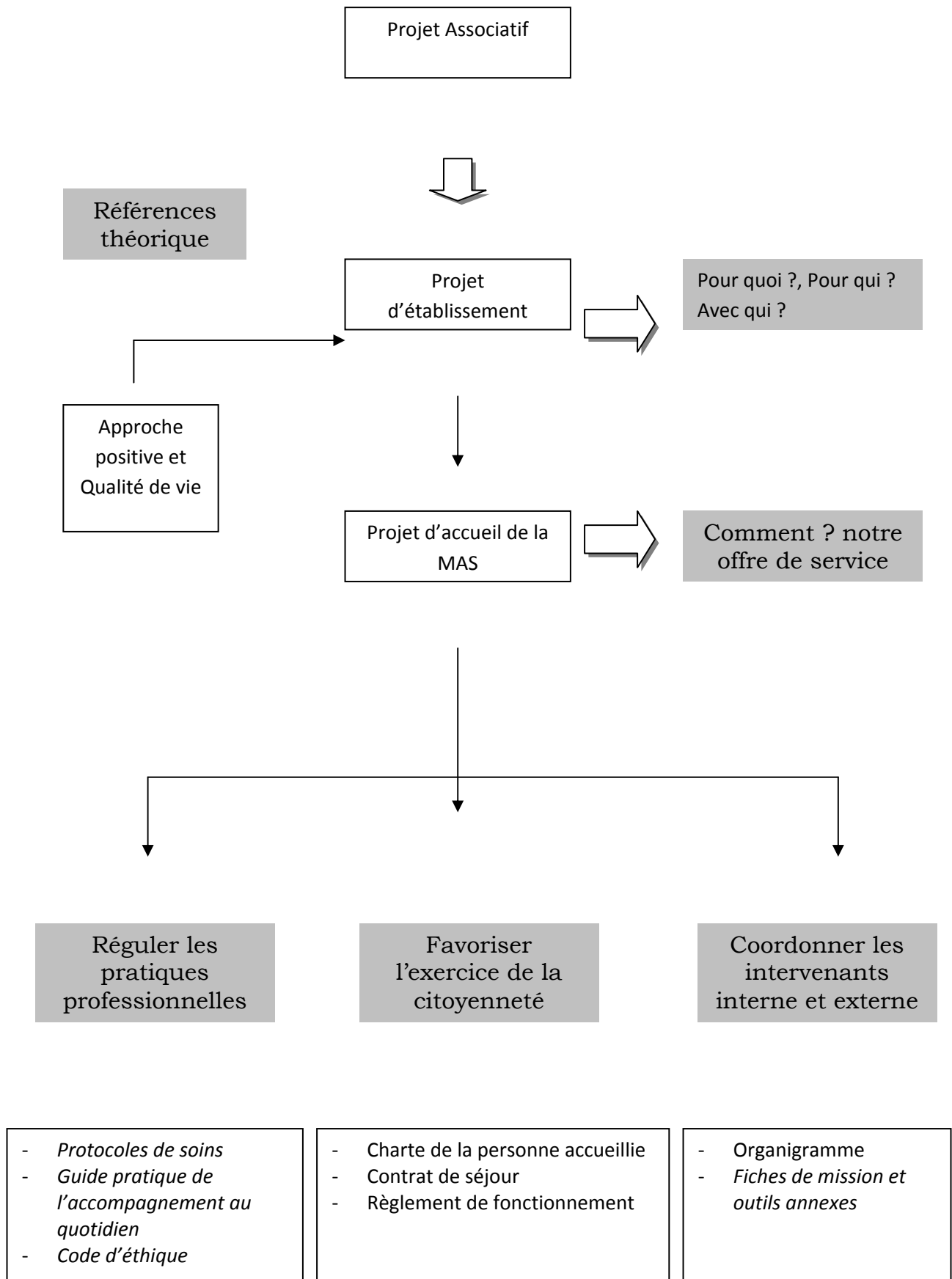
- Favoriser l'accès au temps libre et aux loisirs : cet objectif représente un grand défi, car nos modes d'organisation permettent essentiellement des réponses collectives. Il s'agit alors de s'appuyer sur des prestataires spécialisés qui possèdent les compétences pour assurer des réponses appropriées.

- Participer à la vie ordinaire de la cité : il nous faut inscrire la vie quotidienne des personnes accueillies en relation avec la communauté locale au travers de l'utilisation des services proposés à la population. C'est un facteur d'intégration important et de valorisation de l'image de la personne (« être comme tout le monde »).
- Prendre en compte les attentes et désirs individuels : au-delà des réponses collectives, il nous faut individualiser les réponses face aux demandes propres de chaque personne... Cela passe par une organisation des moyens interne permettant d'assurer cette flexibilité... mais également en s'appuyant sur des prestataires extérieurs (transport, association...).

S'ouvrir à l'autre demande des efforts importants tant en terme d'organisation, que de volonté d'intégration de la part de la communauté. Il s'agit d'aider cette dernière à prendre en compte la différence et à accueillir les personnes vivant dans notre établissement comme des personnes à part entière... à part égales... des citoyens qui ont les mêmes droits en terme d'accès aux services communautaires.

Le partenariat... notamment avec la communauté est un principe qui soutient notre action, car il permet de répondre de façon personnalisée aux besoins des personnes accueillies, et d'enrichir leur expérience de vie, et par-là de développer des habiletés, notamment dans le domaine social et relationnel.

## Annexe 1 : Organisation documentaire



*En italique : les outils restant à développer*

**Du projet...à l'action : nos objectifs pour 2004-2005**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Moyens (qui, matériel, budget)</b>
Partager un langage commun sur des thèmes concernant la santé du résident (incontinence, diététique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation « diététique » et « incontinence »</li> <li>- Identifier un référent sur ces thèmes</li> </ul>	- PAUF 2004 et 2005
Avoir des écrits complets sur la vie du résident et ses réactions au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation aux écrits professionnels</li> <li>- Tester des nouveaux outils de transmission</li> </ul>	- PAUF 2004 et 2005
Faciliter l'accès au repas au restaurant lors de sorties ou de camps de vacances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une salle de restaurant interne (à la place salle télévision)</li> </ul>	- Stagiaire CESF – L.ROUSSON
Développer les sorties hors de l'établissement pour augmenter le bien-être et donner des projets au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition véhicules jumpy et berlingo</li> </ul>	- Budget 2004
Développer le partenariat avec les associations locales pour réaliser des actions intégrant socialement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un appel à proposition d'actions intégrant les résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste association (bulletin municipal)</li> <li>- Possibilités de remercier financièrement</li> </ul>
Accéder à de nouvelles activités pour offrir de nouvelles formes d'expression des capacités de chacun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter le potier de St Laurent d'Olt</li> <li>- Mettre au point les ateliers artistiques « arts éphémères »</li> </ul>	- M.SACAU
Reconstituer le parcours de vie des résidents pour leur permettre de se situer dans une famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de situation de vie</li> <li>- Prise de contact avec les familles</li> </ul>	V.TREILLET M.SACAU Moniteurs IDE
Mettre une information sur la vie du résident pour les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une fiche d'information jointe à la synthèse annuelle</li> </ul>	- C.FABRE

**Validé le : Mai 2004**